

Lettre ouverte à Jean-Marc Chery
CEO de STMicroelectronics

Monsieur,

Nous vous demandons de prendre des mesures fortes et urgentes pour garantir que notre entreprise, STMicroelectronics, ne participe ni de près ni de loin au massacre en cours à Gaza et en Cisjordanie, perpétré par l'État d'Israël.

Depuis le 7 octobre 2023, plus de 35000 Palestiniens ont été tués, dont au moins 14000 enfants. Le 26 janvier dernier, la Cour Internationale de Justice a reconnu le risque plausible de génocide et a ainsi demandé à Israël de tout faire pour l'empêcher et, le 24 mai, d'arrêter immédiatement son offensive militaire. Depuis, les exactions continuent d'être documentées : bombardements massifs, déplacement de population, blocage de l'aide humanitaire, coupure d'eau et d'électricité, etc.

Les syndiqué-es de la CGT STMicroelectronics sont sensibles au sort du peuple palestinien et légitimement inquiets de la participation potentielle, directe ou indirecte, de STMicroelectronics à un génocide en cours. En effet, en tant que multinationale du secteur de la conception et fabrication de semi-conducteurs de très haute technologie, nos composants sont massivement utilisés dans des dispositifs militaires (armement, surveillance, télécommunication). Dans le cadre de l'agression militaire de l'Ukraine par la Russie, après que des composants ST aient été retrouvés dans des armes russes utilisées en Ukraine, STMicroelectronics a été obligée, sous la pression de l'opinion publique, à s'engager à ne plus fournir de composants à la Russie.

Concernant la situation en Palestine, il s'avère que STMicroelectronics est l'un des plus grands acteurs de la production des semi-conducteurs en lien avec Israël, en ayant notamment ouvert sur place un centre de ventes en 2002, puis un centre de recherche et développement en 2012, et un centre d'innovation en 2018.

Les salarié-es de notre entreprise sont fiers de produire des composants très avancés technologiquement, mais ne sont certainement pas insensibles aux fins de cette production. Au-delà des aspects strictement légaux, la collaboration de STMicroelectronics avec l'État israélien, les entreprises israéliennes du secteur de la défense ou participant à la violation du droit international en Israël et en Palestine, est incompatible avec les valeurs de la CGT d'internationalisme et de paix. De plus, ces collaborations contreviennent aux critères de Responsabilité Sociétale de l'Entreprise (RSE) et ternissent l'image publique de l'entreprise.

Afin de garantir la non-participation de notre entreprise dans le potentiel génocide de la population de Gaza par l'État israélien, nous vous demandons de suspendre immédiatement toute collaboration avec les entreprises du secteur de la défense israélienne, y compris hors armement, tant que les droits du peuple palestinien ne seront pas complètement respectés.

Afin d'assurer la transparence des usages des puces produites par notre entreprise, nous vous demandons de rendre public, et notamment de communiquer au CSEC et aux CSE locaux, l'ensemble des partenariats en cours avec des entités israéliennes. Nous vous demandons de vous engager formellement à ne plus travailler avec des intermédiaires commerciaux qui permettent à des États criminels de se procurer des composants STMicroelectronics et de contourner les embargos.

Plus globalement, nous sommes extrêmement inquiets de la montée généralisée de la militarisation et de la violence dans le monde.

Dans l'espoir que vous porterez attention à notre sollicitation, nous sommes à votre disposition pour engager rapidement un dialogue avec vous sur ces sujets.

Recevez, Monsieur, nos salutations syndicales.

Le 3 juin 2024, les syndiqué-es de la CGT STMicroelectronics